CANAL+ SA
Résultats de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

Issy-les-Moulineaux, le 6 juin 2025

CANAL+ SA (LSE: CAN, la « **Société** »), groupe de média et de divertissement mondial, annonce que lors de son Assemblée Générale Mixte des Actionnaires qui s'est tenue ce jour, le 6 juin 2025 à L'Olympia, 28 boulevard des Capucines, 75009 Paris, France, les résolutions ordinaires n°1 à 4, n°7 et n°8 figurant au sein de la Brochure de Convocation de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires (la « **Brochure de Convocation** ») et l'Addendum à la Brochure de Convocation (l'« **Addendum** ») publiés le 21 mai 2025, ont été régulièrement adoptées par les actionnaires par voie de scrutin. Les résolutions extraordinaires n°5 et n°6 ont également été adoptées par voie de scrutin.

Le détail des votes exprimés pour chaque résolution est présenté ci-dessous :

N	Résolution	Votes pour	% de votes exprimés	Votes contre	% de votes exprimés	% du capital émis ayant voté (hors abstentions)	Abstentions
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024	560 242 020	99,80%	1 121 884	0,20%	56.59%	395 831
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024	560 240 196	99,80%	1 124 812	0,20%	56.59%	395 214
3	Affectation du résultat de l'exercice 2024 et fixation du dividende	560 253 579	99,74%	1 479 215	0,26%	56.63%	28 286
4	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	561 282 607	99,99%	79 950	0,01%	56.59%	398 694

5	Autorisation à donner au Directoire à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux	557 882 486	99,40%	3 345 024	0,60%	56.58%	533 734
6	Autorisation donnée au Directoire en vue de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises par la Société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-208 du Code de commerce	561 621 591	99,98%	108 862	0,02%	56.63%	29 548
7	Autorisation donnée au Directoire en vue de procéder à des rachats d'actions en application de l'article L. 225-209-2 du Code de commerce	561 271 017	99,98%	108 614	0,02%	56.59%	381 910
8	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	561 641 015	99,99%	72 849	0,01%	56.63%	29 900

Nombre d'actions émises : 991,959,494

Le texte intégral des résolutions figure dans le rapport du Directoire sur les résolutions proposées, tel qu'il apparaît dans la Brochure de Convocation et dans l'Addendum publié le 21 mai 2025, lesquels peuvent être consultés sur le site internet du *National Storage Mechanism* à l'adresse suivante *https://data.fca.org.uk/#/nsm/nationalstoragemechanism* et sur le site internet de la Société à l'adresse suivante *https://www.canalplusgroup.com/en/general-meeting*.

Conformément à la règlementation UKLR 6.4.2R, une copie des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires fera l'objet d'un dépôt électronique au *National Storage Mechanism* et pourra être consultée peu après à l'adresse suivante : *https://data.fca.org.uk/#/nsm/nationalstoragemechanism*.

Pour toute demande, veuillez contacter :

Alima Levy	ir@canal-plus.com
Elvire Charbonnel	elvire.charbonnel@canal-plus.com
Olivia Abehassera	olivia.abehassera@canal-plus.com

A PROPOS DE CANAL+

Fondée il y a 40 ans en tant que chaîne de télévision francaise payante, CANAL+ est aujourd'hui un groupe de média et de divertissement mondial. Le groupe compte 26,9 millions d'abonnés à travers le monde, plus de 400 millions d'utilisateurs actifs mensuels sur ses plateformes OTT et de streaming vidéo, et emploie plus de 9 000 collaborateurs. Il génère des revenus dans 195 pays et opère directement dans 52 pays, occupant une position de leader sur la TV payante dans 20 d'entre eux. Le groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et l'agrégation.

CANAL+ abrite ***STUDIOCANAL****, studio de cinéma et de télévision de premier plan qui dispose de capacités de production et de distribution d'envergure mondiale ;* ***Dailymotion****, plateforme vidéo internationale qui s'appuie sur une technologie propriétaire de pointe pour la diffusion, la promotion et la monétisation des vidéos ;* ***Thema****, société de production et de distribution spécialisée dans la création et la distribution de contenus et de chaînes diversifiés ; ou encore les services de télécommunication* ***GVA*** *en Afrique et* ***CANAL+ Telecom*** *dans les départements et territoires francais d'outre-mer. Le groupe s'appuie également sur ses salles de spectacles emblématiques que sont* ***L'Olympia*** *et le* ***Théâtre de l'Œuvre*** *en France et* ***CanalOlympia*** *en Afrique.*

Le groupe CANAL+ détient également d'importantes participations en Afrique, en Europe, et en Asie, notamment dans ***MultiChoice*** *(leader de la télévision payante en Afrique anglophone et lusophone),* ***Viaplay*** *(leader de la télévision payante en Scandinavie) et* ***Viu*** *(plateforme OTT de premier plan en Asie du Sud).*
canalplusgroup.com/fr